

1565

Monsieur.

Je obstant les lettres  
de suspension par v<sup>re</sup> Excellence Impetuel est  
une passe touchant l'affaire du ballage de la bise.  
et continuation de l'office. sont comme parthen  
assez resolu memo leur promise entreprinse Mess<sup>rs</sup>  
de machines et tout boy Corp. et passer outre  
au Louage d'ung office. ayant a ceste fin receu  
d'ung Corp v<sup>re</sup> fort Imperieuse lettre. assez auisij  
menasse de v<sup>re</sup> certaine punisioy  $\text{\textcircled{C}}$  Il auoyt  
contre moy Impetue, pour me contraindre a re-  
sist par appointement de pensioy. en renuatiouy  
de l'office. Et d'autant Monsieur que  
me fait bonement si se fait par l'aduis de la  
Court. mesmes si est par vostre sein et aduis.  
Lequel fait pour me sinner par lesd. lettres  
comme Gouverneur continue. Je suis tenu  
de respecter. nay volu falloir en toute diligence  
adviser v<sup>re</sup> Excellence. Affij Monsieur  
que comme la chose est sur correction de grande  
Importance et consequence. vostre excellence estant  
adviser / face comme bonura convenir. et tous  
finir long. suspension / si elle n'est bene. on bien  
 $\text{\textcircled{C}}$  Il bon plaisir me commande comme en cest affaire  
me soyz rendre. devant  $\text{\textcircled{C}}$  respondre au<sup>z</sup>. Corp.

A gny Je fuyé fuyé fuyé. vne Ecclie.  
tenir la main. et me vne en favorable nomina  
fuy. estant vny delibere maintenir luy. fuyé  
vny vtre vtre luy. Jufq a ce par vne  
vne de fuyé vne de fuyé.

Je vne fuyé. vne fuyé de la garde  
et maintien. vne fuyé Ecclie. vne  
et luy vne. ce la vne. vne. vne.  
1565.

Je vne Ecclie. fuyé et  
vne fuyé. vne de fuyé.

A Monsigneur.

Monsieur Le prince

de Orange

Bruxelles.

